



RCTT Thuin ASBL
Drève des alliés 120
6530 Thuin
TVA BE0479394685

Formulaire de remboursement de frais saison 2025/26

Demandeur (nom + prénom):

Numéro de compte : BE.....

1) Remboursement de frais de repas

Equipe(s) : Messieurs-Dames-Vétérans (entourer la mention correspondante)

Date du repas :

Montant de(s) facture(s) :

Montant max à rembourser par RCTT Thuin considérant 3.75€/joueur de Thuin et adversaires
(ex : pour une rencontre 3 contre 3, le max est égal à 22,50€ et pour 4 contre 4, max égal à 30€)

Le demandeur joint la ou les factures reprenant le numéro de TVA du club (la facture est agrafée à la présente) . **Le document doit être remis au responsable présent dans la cafétéria.**

2) Remboursement de frais de déplacement avec véhicule personnel et plus de 50 KM aller à 0.4309/km)

Equipe(s) : Messieurs-Dames-Vétérans (entourer la mention correspondante)

Date du déplacement : Club visité :

Le remboursement sera effectué sur base du trajet le plus court proposé par Google Maps, au départ du club. **Le document est directement remis dans la boîte à suggestion.**

3) Remboursement de frais divers

Nature de la demande :
.....

Montant à rembourser (montant total de la (des) facture(s) :€

Le demandeur joint la ou les factures reprenant le numéro de TVA du club. (la facture est agrafée à la présente). **Le document est directement remis dans la boîte à suggestion.**

Tout remboursement non réclamé après le 15 du mois qui suit le mois durant lequel les frais ont été déboursés est définitivement perdu et ne peut plus être effectué par le trésorier CA.

Fait à Thuin,

Le ... / ... /

Signature du demandeur